

Oecuménisme

Thomas McDonouch, o.p.

Volume 29, 1962

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1007363ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1007363ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

La Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

ISSN

0318-6148 (print)

1927-7075 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

McDonouch, T. (1962). Oecuménisme. *Rapport - Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, 29, 37–49. <https://doi.org/10.7202/1007363ar>

Œcuménisme

Aujourd'hui tout le monde s'intéresse aux efforts scientifiques et aux opérations techniques pour mettre les hommes en orbite autour de la lune et autour d'autres planètes de notre espace environnant. Cette entreprise humaine nous emballe et nous remplit d'admiration. Mais à côté de celle-ci il y a une autre entreprise de plus grande envergure, une entreprise spirituelle que l'on appelle « œcuménisme ». Ceci représente les efforts d'hommes de foi pour se mettre en orbite autour du Christ dans l'univers au-delà de l'espace. Et malgré sa plus grande importance peu d'hommes étudient ou s'intéressent à l'œcuménisme.

L'œcuménisme est, sans doute, le fait religieux le plus remarquable et le plus significatif de notre siècle. Les chrétiens tragiquement divisés cherchent intensément, et d'une nouvelle manière, l'unité dans le Christ, Dieu et Sauveur des hommes. Ils désirent ardemment se réunir dans une seule et même Eglise visible. Ils reconnaissent le besoin d'une Eglise universelle, « une Eglise... supranationale et spirituelle, une Eglise qui puisse agir comme organe unique, qui pourra annoncer au monde l'Evangile du salut universel »¹.

Jacques Leclercq, dans son livre *La rencontre des églises*, nous dit : «... les chrétiens de notre temps se sentent une mauvaise conscience d'être divisés. Ils deviennent de plus en plus attentifs au désir évident du Christ *ut unum sint*, à son désir, même à sa volonté formelle, de rassembler toutes les brebis dans un bercaïl. Et ceci est une transformation profonde de la chrétienté »².

« Le problème de l'œcuménisme est à l'ordre du jour »³. Nous ne pouvons pas refuser de participer aux efforts des chrétiens pour retrouver l'unité dans le corps du Christ. Ces efforts sont sûrement l'œuvre du Saint-Esprit qui souffle de nouveau sa vie aux âmes et aux cœurs pour ramener les hommes à leurs origines, à leur Père commun, à l'Eglise catholique. Et les chrétiens, surtout les catholiques, ne doivent ni lutter contre, ni résister, ni négliger l'Esprit de Dieu.

Le Pape Pie XII prit officiellement connaissance du mouvement œcuménique. Son Instruction, *Ecclesia catholica*, de décembre 1949, reconnaît la marque de l'Esprit-Saint :

Dans plusieurs parties du monde, soit à cause des événements extérieurs et du changement des dispositions intérieures, soit grâce aux prières communes des fidèles, le désir que tous ceux qui croient au Christ

¹ Discours d'un évêque anglican à la conférence de Lambeth, 1920; cité par Irénée BEAUBIEN, s.j., dans *L'unité chrétienne au Canada*. Les éditions Belarmin, Montréal, 1955, p. 65.

² *La rencontre des églises*, Casterman, 1962, p. 8.

³ Georges TAVARD, A.A., *Petite histoire du mouvement œcuménique*, éditions Fleurus, Paris, 1960, p. 7.

Notre-Seigneur reviennent à l'unité s'est fait de jour en jour plus vif. sous l'inspiration de la grâce du Saint-Esprit, dans le cœur de beaucoup d'hommes séparés de l'Eglise catholique⁴.

Dès lors il est temps que nous nous ouvrons à une compréhension vraie et nuancée des différents groupes chrétiens séparés de la communion romaine; le moment est venu où nous devrions écouter nos frères séparés et essayer de rester attentifs à leurs aspirations vers l'unité.

J'espère que ma conférence sur l'œcuménisme, devant les membres de la Société canadienne d'histoire de l'Eglise catholique, contribuera quelque chose au mouvement œcuménique, ne fût-ce qu'elle suscite votre intérêt et vous encourage d'étudier, en détail et de plus près, ce grand mouvement de notre ère.

Plan de la conférence

Je propose de discuter l'œcuménisme en trois parties : d'abord l'œcuménisme qui se manifeste dans le Conseil œcuménique des Eglises (The World Council of Churches), ensuite, l'œcuménisme catholique, soulignant les positions de Rome vis-à-vis de ce mouvement, et finalement le rôle que joue l'Eglise au Canada devant le problème œcuménique.

Oikumene

Pour dissiper toute équivoque, il sera utile de mettre au point le terme « œcuménique ». Visser't Hooft esquisse l'emploi du mot :⁵

Au cours de l'histoire, nous pouvons distinguer sept significations du mot « œcuménique » : *a)* ce qui concerne ou représente le monde tout entier (le monde habité); *b)* ce qui concerne ou représente l'empire romain en entier; *c)* ce qui concerne ou représente l'Eglise entière; *d)* ce qui possède une validité ecclésiastique universelle; *e)* ce qui concerne l'extension mondiale de l'œuvre missionnaire de l'Eglise; *f)* ce qui concerne les relations entre l'unité de deux ou de plusieurs églises; *g)* cette qualité ou cette attitude qui exprime la conscience [consciousness] et le désir de l'unité chrétienne⁶.

Le jésuite Gustave Weigel ajoute que dans le grec profane ainsi que dans le Nouveau Testament le mot « œcuménique » (oikumene) signifie toute la terre habitée et tout l'empire romain. Dans l'Eglise patristique, post-Nicène, le mot signifie souvent l'Eglise en entier et ce qui possède une validité ecclésiastique universelle. Au XIX^e siècle le sens du mot portait sur l'extension universelle de l'œuvre missionnaire de l'Eglise. Et de nos jours, depuis la naissance des mouvements *Foi et Constitution* [Faith and Order] et *Vie et Action* [life and Work], le mot est employé pour désigner l'unité entre les différentes confessions chrétiennes et surtout la conscience et le désir des chrétiens de retrouver l'unité dans le Christ⁷.

⁴ *Doc. Cath.*, 12 mars 1950, col. 330.

⁵ Voir *A History of the Ecumenical Movement*, ed. Ruth Rouse and Stephen Neill, Westminster Press, Philadelphia, 1954, p. 735.

⁶ Visser't Hooft a publié une étude plus détaillée sur cette question : *The Meaning of Ecumenical*, S.C.M. Press, London, 1953.

⁷ Voir Gustave WEIGEL, S.J., *A Catholic Primer on the Ecumenical Movement*, Newman Press, Westminster, Maryland, 1961, « Notes », p. 73.

L'œcuménisme qui se manifeste dans le Conseil œcuménique des Eglises doit être entendu en ce dernier sens. Je veux en parler, dès maintenant, mais étant donné l'énormité du sujet et ses multiples aspects — le Conseil et la mission, le Conseil et la parole, le Conseil et les sacrements, le Conseil et la pastorale, le Conseil et les Nations, et le reste — je suis forcé de limiter mes remarques à un seul aspect, à savoir l'attitude du Conseil envers le problème de l'unité ecclésiale. Cet aspect, d'après moi, est capital; il nous aidera à comprendre l'importance et l'envergure de cet œcuménisme.

Note bibliographique

Pour tout savoir sur cet aspect du Conseil, il faudrait étudier toute l'évolution du mouvement œcuménique dès la conférence d'Edimbourg en 1910, jusqu'aux grandes Assemblées ayant lieu à Amsterdam en 1948, à Evanston en 1954 et récemment à New Delhi en 1961. Je n'ai pas l'intention d'esquisser cette évolution. Vous pouvez vous en renseigner vous-mêmes en lisant le grand ouvrage : *A History of the Ecumenical Movement*, édité par Rouse et Neill. Cette histoire détaillée trace l'évolution de l'œcuménisme moderne à partir de la réforme luthérienne jusqu'à nos jours (1517-1948). Du point de vue catholique, il y a la récente étude du père Tavadar, A.A., *Petite histoire du mouvement œcuménique* qui nous amène à l'Assemblée d'Evanston et plus loin. Du reste, on trouvera fructueux la lecture du livre du père Maurice Villain, *L'introduction à l'œcuménisme*⁸. Quant aux dernières délibérations de l'Assemblée du Conseil, à New Delhi, on peut consulter l'article du père Beaudoin, « La troisième assemblée du Conseil œcuménique des Eglises » dans la revue *Irénikon*⁹, ainsi que l'article du père Wenger, A.A., « La nouvelle base élargie du Conseil œcuménique des Eglises », dans *La nouvelle revue théologique*¹⁰. Je fais mention d'autres études importantes dans la bibliographie ci-attachée.

Le Conseil œcuménique des Églises

Le mouvement œcuménique a abouti à la constitution, en 1948, du Conseil œcuménique des Eglises. Ce Conseil, d'après ses statuts, est « une association fraternelle d'Eglises [fellowship of Churches] qui acceptent Notre-Seigneur Jésus-Christ comme Dieu et Sauveur »¹¹. Il comporte comme structure essentielle trois éléments : l'Assemblée, le comité central, auquel est adjoint un comité exécutif, et un faisceau de départements et de commissions.

A Amsterdam, 147 Eglises y étaient représentées par 351 délégués officiels¹²; à Evanston, 1954, 600 délégués, venus de 48 pays représentaient 163 Eglises¹³; à New Delhi, en 1961, 577 délégués, venus de

⁸ Casterman, 1961.

⁹ Tome 35, 1962, pp. 6-49.

¹⁰ T. 94, janvier 1962, pp. 63-71.

¹¹ Voir *The Amsterdam Report*, ed. Visser't Hooft, Harper, New York, 1949, note 3, p. 196.

¹² Voir ROUSE et NEILL, *op. cit.*, p. 719.

¹³ Voir BEAUBIEN, *op. cit.*, p. 68.

50 pays, représentaient 197 Eglises¹⁴. A part les délégués officiels, il y avait des centaines d'invités et de participants d'autres catégories¹⁵. Ce nombre impressionnant indique bien le caractère international du Conseil œcuménique.

Les délégués du Conseil représentaient les Eglises-membres : les Eglises orthodoxes, la communion anglicane, la confession luthérienne, les Eglises réformées, les Eglises baptistes, les Eglises congrégationalistes, les Eglises méthodistes, les Eglises unies, les « Vieux catholiques » et d'autres Eglises et groupements divers¹⁶.

Une Eglise qui s'agrège au Conseil n'a pas à se relativiser ; « c'est-à-dire qu'elle se présente telle qu'elle est avec toutes ses revendications (ceci sans doute pour mettre à l'aise l'Eglise orthodoxe, qui se déclare sans réticence être la seule Eglise), mais elle doit reconnaître en chacune des Eglises-membres des *vestigia ecclesiae*, c'est-à-dire des traces de l'Eglise universelle. Selon une expression créée pour les besoins de la cause, elle ne doit pas *désecclesiatiser* (to unchurch) les autres Eglises¹⁷. »

L'Assemblée du Conseil « se réunissant tous les six ans environ élit, lors des réunions, un comité d'environ 90 membres [actuellement 100 membres], chargés de l'exécution de toutes les décisions prises par l'ensemble des délégués. Ce comité se réunit chaque année et étudie, à cette occasion, le rapport complet des activités, rapport rédigé par les soins du comité exécutif, siégeant en permanence à Genève. Les rapports sont publiés ensuite ; et leur lecture révèle l'activité considérable déployée au sein du Conseil œcuménique tant au point de vue social que doctrinal. Les organes concrets de ses activités sont les départements et les commissions, consacrés aux différents problèmes qui retiennent l'attention des Eglises-membres du Conseil¹⁸. »

L'unité ecclésiale

Ayant devant les yeux cette description du Conseil, nous pouvons aborder le problème de l'unité ecclésiale qu'il pose à ses membres.

Dans les trois Assemblées successives du Conseil œcuménique, on constate une évolution de la conscience de la nécessité d'une Eglise visible et universelle pour réunir les chrétiens désunis. On est fort impressionné par les efforts que font les membres pour repenser l'Eglise selon les écritures, et pour réaliser la volonté du Christ que les siens soient un.

La veille de sa mort, après avoir institué l'eucharistie, sacrement d'unité, le Christ adressait cette prière à son Père : « Que tous soient

¹⁴ Voir *New Delhi Speaks*, Association Press, 1962, p. 9.

¹⁵ « Consultants, accredited visitors, youth delegates and representatives of the Press. »

¹⁶ Voir le V^e Tableau, dans *Découverte de l'œcuménisme*, Desclée de Brouwer, Paris, 1961.

¹⁷ VILLAIN, *op. cit.*, pp. 26-27.

¹⁸ Gustave THILS, « Le Conseil œcuménique des Eglises », dans *Le Christ et les Eglises*, Editions universitaires, Paris, 1961. p. 227.

un comme toi, Père, tu es en moi et moi en toi, qu'eux aussi soient un en nous afin que le monde croie que tu m'as envoyé¹⁹. »

Amsterdam (1948)

Le message d'Amsterdam, adopté par tous les délégués, est imbu de cette prière. Il affirme que l'unité voulue par le Christ et que tous les chrétiens doivent chercher ensemble, dans la prière et la charité, est un don, une grâce; le Christ lui-même est un et seulement en lui et par lui les chrétiens désunis seront unifiés²⁰.

Implicite dans ce message est l'idée d'une Eglise universelle, fondée par le Christ, déjà existante dans le monde, que l'on préconise dans le rapport sur le thème, « l'Eglise universelle dans le dessein de Dieu »²¹. Ici on parle de l'Eglise au singulier, qui « ramène » tous les chrétiens ensemble et dans laquelle ils découvrent leur « unité dans son Seigneur et sa tête »²². On déclare que l'Eglise telle que Dieu la voit en Jésus-Christ est parfaitement une, mais que les Eglises, dans leur existence historique sont divisées. Des documents de l'Assemblée d'Amsterdam, le père Tavard conclut : « ... le but et toute la raison d'être du Conseil œcuménique est d'aider les Eglises à retrouver l'Eglise et d'aider l'Eglise, si possible, à pénétrer les Eglises et à les unifier²³. »

Le père Tavard ajoute :

Le pôle « unité » « Eglise » était mis en rapport avec la christologie... ne peuvent donc appartenir au Conseil, en vertu même de sa constitution, que les Eglises professant officiellement la foi à Notre-Seigneur Jésus-Christ, Dieu et Sauveur... cette exigence christologique, pleinement fidèle au Concile de Chalcédoine qui définit l'orthodoxie catholique contre les hérésies monophysite et nestorienne, place donc, au centre des préoccupations du Conseil œcuménique, la foi au Christ²⁴.

En adoptant cette position christologique, l'Assemblée fit un grand pas en avant. En outre, le fait nouveau, l'existence même du Conseil œcuménique, posa bien des problèmes d'ordre ecclésiologiques : qu'est-ce au juste que le Conseil ? quelle est sa nature, sa fonction, son but ? quel est son rôle vis-à-vis des Eglises-membres ? Les réponses à ces questions firent jaillir une plus grande lumière sur la notion de l'Eglise une, visible et universelle.

Evanston 1954

A Evanston, les délégués, s'inspirant de la déclaration dite de Toronto (1950)²⁵, adoptèrent une base qui définit plus exactement le

¹⁹ Jean, 17, 21. Le Cardinal Léger cite ce texte au début de sa lettre pastorale. *Chrétiens désunis*, Fides, Montréal, 1962.

²⁰ Voir *The Amsterdam Report*, S.C.M. Press, London, 1950.

²¹ *Ibid.*, voir le rapport de la section I : « The Universal Church in God's Design », pp. 51-57.

²² *Ibid.*

²³ TAVARD, *op. cit.*, p. 174.

²⁴ *Ibid.*

²⁵ Voir la traduction française de ce texte capital dans la revue *Foi et Vie*, t. 49, 1951, n° 1.

rôle, la fonction, et le but du Conseil œcuménique. Lisons le premier paragraphe :

Le Conseil œcuménique des Eglises est un instrument au service des Eglises qui leur permet de dialoguer fraternellement, de coopérer en plusieurs domaines, et ensemble de rendre témoignage au monde. Il n'est pas une nouvelle Eglise (même moins un « Super-Church »); il n'accomplit aucune fonction ecclésiastique²⁶.

Soulignant le premier article de la constitution, à savoir — le Conseil est une « association fraternelle des Eglises qui acceptent Jésus-Christ comme Dieu et Sauveur » — le texte précise que cette base, bien qu'elle soit « moins qu'une confession », est bien plus qu'une pure formule d'accord [mere formula of agreement]. « Le Conseil doit constamment se demander s'il est toujours fidèle à cette base »; et « la responsabilité de prendre au sérieux la base reste entre les mains de chaque Eglise ». Le Conseil, ajoute le texte, refuse de rendre un jugement sur l'attitude d'une Eglise particulière envers la base.

Sans doute, le Conseil œcuménique, d'après cette déclaration, est-il une véritable « communion des Eglises qui tend à édifier le Corps du Christ par un renouvellement de chaque Eglise »²⁷. Cependant il n'est pas, pour autant, un « club » des Eglises ni une fédération des Eglises. Et d'aucune façon il ne se pique d'être un substitut pour l'Eglise du Christ. Il reste, selon la définition du père Guillou, « un lieu privilégié où s'élabore la conversation œcuménique »²⁸, où les croyants appartenant au Christ rendent témoignage au Seigneur. Cette unité-là, il me semble, fait déjà partie de l'*Una Sancta*; c'est aux théologiens d'expliquer comment²⁹.

Le point central de l'Assemblée, à Evanston, résidait dans une invitation à un examen de conscience et même à un acte de repentir du scandale causé par le manque d'unité entre les Eglises-membres³⁰.

Néanmoins, les Eglises orthodoxes pensèrent que l'Assemblée fit un pas en arrière en assimilant la situation de l'Eglise à celle de l'homme croyant, selon la célèbre formule de Luther : « Le croyant est à la fois juste et pécheur (simul peccator simul justus)³¹. » Une telle analogie s'avère nettement protestante et empêchait les Eglises-membres de trouver une formule unifiante et de rendre un témoignage commun. Cela, après tout, est le but du Conseil. Le Conseil ne veut point s'identifier à un concept confessionnel de l'Eglise.

²⁶ *Evanston Report*, S.C.M. Press, London, 1955, pp. 306-307.

²⁷ MEHL, *op. cit.*, p. 91.

²⁸ *Mission et Unité*, Editions du Cerf, Paris, 1960, pp. 79-80.

²⁹ Voir M. J. CONGAR, *Chrétiens désunis*, Editions du Cerf, Paris, 1937, surtout le septième chapitre.

³⁰ Dr. Visser't Hooft said that the real motivations of the ecumenical movement were « a sense of repentance that in the actual life of the churches the holiness, the apostolicity, the unity of the Church had been obscured, and a determination to manifest more clearly the true nature of the Church of Christ ». [Voir *The Evanston Report*, « Narrative Account », p. 25.]

³¹ *Ibid.*, p. 84.

Les orthodoxes s'insurgèrent contre cette tendance protestante, déclarant que l'analogie luthérienne contredit saint Paul ³², et toute la tradition apostolique. D'après les écritures et la tradition, l'Église est sans tache. On peut lire leur protestation dans le Rapport d'Evanston ³³.

Heureusement, à New Delhi, en 1961, l'Assemblée du Conseil œcuménique évita cette tendance protestante dans son message et ses déclarations; et l'élargissement de base du Conseil, à cette occasion, constitua un autre pas en avant vers l'unité chrétienne.

New Delhi (1961)

Cet élargissement de base s'exprime dans la formule suivante, adoptée par la troisième Assemblée du Conseil :

Le Conseil œcuménique est une association fraternelle d'Églises qui, selon les Écritures, confessent Notre-Seigneur Jésus-Christ comme Dieu et Sauveur et s'efforcent de répondre ensemble à leur commune vocation pour la gloire du seul Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit ³⁴.

Cette formule de base comporte plus d'éléments de la foi chrétienne. Elle est nettement trinitaire; elle se fonde sur les écritures; elle est un nouveau progrès dans l'acte de confesser la foi authentique; elle parvient à proclamer avec plus de clarté et de plénitude le nom de Dieu, créateur et Sauveur. Pour citer Roger Mehl : cette formule, « ne marque-t-elle pas la volonté des Églises unies dans le Conseil... d'accomplir ensemble un acte spécifiquement ecclésial ? » ³⁵.

En plus, une décision d'envergure pour le mouvement œcuménique se fit en 1960 à la conférence d'Edimbourg par la commission *Foi et Constitution*. Les membres rédigèrent une déclaration sur les éléments nécessaires pour arriver à l'unité visible. Le texte fut révisé et reçu par la troisième Assemblée, comme suit :

Nous croyons que l'unité, qui est à la fois la volonté de Dieu et son don à l'Église, est rendue visible en ce que tous, en chaque lieu, baptisés dans le Christ et le confessant comme Seigneur et Sauveur, sont ramenés par le Saint-Esprit dans une association fraternelle, pleinement engagée, professant la seule foi apostolique, prêchant le seul évangile, prenant le seul pain, priant en commun, et possédant une vie communautaire [Corporate life] qui s'offre en témoignage et en service à tous; les baptisés sont en même temps unis dans l'association fraternelle chrétienne tout entière, en tout lieu et en tous les siècles de sorte que le ministère et les membres sont acceptés par tous et que tous peuvent agir et parler ensemble, selon les circonstances, au nom des tâches auxquelles Dieu appelle son peuple ³⁶.

Du point de vue ecclésial, ce document du Conseil est hors de pair. Il affirme que l'unité voulue par Dieu est une grâce, et que cette

³² Eph., 5 : 26-27.

³³ *The Evanston Report*, « The Declaration of the Orthodox Delegates concerning Faith and Order », pp. 92-95.

³⁴ *The Ecumenical Press Service*, n° 47, le 6 décembre 1961.

³⁵ *Op. cit.*, p. 93.

³⁶ Traduction du texte : *New Delhi Speaks*, « The Report of the Section on Unity », Association Press, New York, 1962, pp. 92-93.

unité exige une seule foi-apostolique, un seul évangile, une seule eucharistie, et que l'Église du Christ se manifeste visiblement partout et toujours où les hommes, baptisés dans le Christ, rendent témoignage à Dieu et agissent en son nom.

Bien sûr, les Églises-membres, en acceptant cette déclaration, ne sont-elles pas d'accord sur le sens ou l'interprétation des mots : « foi-apostolique », « évangile », « eucharistie », « Église ». Elles demeurent, pour le moment au moins, séparées par les obstacles d'histoire, de culture, de doctrine, de tradition et d'institution. Tout, même leur assentiment à cette déclaration, les engage dans la bonne voie; elles se posent le problème de l'Église telle que le Christ la veut; elles donnent au monde le sens de l'*Una Sancta*, de l'Église sainte, une et visible, de l'Église universelle qui, selon la définition du cardinal Suhard, est l'extension du Christ dans le temps et l'espace. En somme, le Conseil œcuménique joue un grand rôle dans le mouvement œcuménique et fait avancer la cause de l'unité ecclésiale des chrétiens désunis.

Pour cette raison l'Église catholique ne peut ignorer le mouvement œcuménique ni rester inattentive ou indifférente aux activités du Conseil œcuménique.

*L'Église catholique devant le mouvement œcuménique*³⁷

Après des chrétiens dissidents et devant le mouvement œcuménique l'Église catholique exerce son propre œcuménisme; cela consiste, pour citer le père Baum, « ... à faire progresser vers leur perfection les patrimoines chrétiens partiels existant dans la dissidence et à réduire, jusqu'à les éliminer, les falsifications humaines affectant ces patrimoines »³⁸. Cet œcuménisme catholique est triparti : doctrinal, disciplinaire et pastoral. Ces aspects sont, de fait, inséparables, mais pour raison de clarté nous devrions les considérer l'un après l'autre.

Attitude doctrinale

Dans l'attitude doctrinale, l'Église, de par sa nature même, se proclame toujours et partout la seule vraie Église du Christ — une, sainte, visible, apostolique — l'*Una Sancta* du Credo. Par conséquent, un catholique ne peut se livrer au dialogue sans préjuger du résultat. « Il sait d'avance qu'il existe aujourd'hui dans le monde, qu'il a toujours existé dans le monde, depuis Jésus-Christ et la Pentecôte, une Église qui est l'Église du Christ et des apôtres; il sait où se trouve cette Église : c'est l'Église catholique. Bref, la question d'Église et donc celle d'unité n'est pas pour lui une question ouverte »³⁹.

³⁷ Sur cette question, on peut lire l'article du père Mauricio Gordillo, s.j., « Les pèlerins de l'Unité », dans *Doc. Cath.*, le 17 septembre 1961, pp. 1164-1174; aussi l'article du père Guillou, « L'Église catholique et l'œcuménisme », dans *Le Christ et les Églises*, Editions universitaires, Paris, 1961, pp. 230-253.

³⁸ BAUM, *L'Unité Chrétienne d'après la doctrine de Léon XIII à Pie XII*, Editions du Cerf, 1961, p. 135.

³⁹ CONGAR, « L'Originalité de l'entreprise œcuménique », dans *Découverte de l'œcuménisme*, p. 51.

D'ailleurs les chrétiens séparés du Saint-Siège appartiennent, bien qu'imparfaitement, à l'Eglise catholique en vertu de leur baptême et de leur foi en Jésus-Christ. Aux chrétiens, saint Augustin enseigna :

Votre baptême... appartient à Dieu et à l'Eglise, où qu'on le trouve et de quelque manière qu'il ait été transmis... Il n'y a donc qu'une Eglise, qui seule est appelée catholique. Mais elle possède des biens à elle dans les communautés dissidentes; et par cela même qu'elle possède de sien en celles-ci, c'est elle, dans tous les cas qui engendre, non celles-ci. Ce n'est pas leur séparation qui engendre, mais ce qu'elles ont conservé en elle de l'Eglise⁴⁰.

Le pape Pie XI, dans son encyclique *Mortalium animos*, 1928, reprend une formule du IV^e Concile de Latran qui déclare que l'Eglise catholique est « la mère et l'éducatrice de tous les fidèles du Christ »⁴¹. Et le pape Jean XXIII ne cesse de parler de ceux qui portent sur le front le signe du Christ et qui gardent son amour dans leur cœur⁴².

Dès lors, pour rester fidèle au mouvement œcuménique et aux chrétiens désunis, l'Eglise catholique doit toujours se présenter intégralement, doctrinalement et théologiquement comme l'unique et seule Eglise du Christ. C'est à elle que tendent tous les chrétiens qui cherchent l'unité dans le Christ, c'est en elle que le mouvement œcuménique trouvera un « koinônia » proprement ecclésial, une communauté fraternelle dans une seule eucharistie sous la direction des successeurs des apôtres. Et c'est comme telle d'ailleurs, que les papes, depuis Léon XIII jusqu'à Pie XII, présentèrent l'Eglise dans leurs encycliques respectives⁴³. La doctrine proclamée par les papes représente une contribution inestimable du mouvement œcuménique.

Suivant cette doctrine, le Saint-Office, dans la lettre, *Ecclesia catholica*, déjà citée, de décembre 1949, donna, parmi d'autres prescriptions, la prescription suivante pour les réunions mixtes :

La doctrine catholique doit... être exposée totalement et intégralement; il ne faut point passer sous silence ou voiler par des termes ambigus ce que la vérité catholique enseigne sur la nature et la voie de justification, sur la constitution de l'Eglise, sur la primauté de juridiction du Pontife romain, et sur la seule vraie réunion par le retour des dissidents à la seule vraie Eglise du Christ... en dehors de la vérité il ne pourra jamais y avoir une union véritable⁴⁴.

⁴⁰ *De Bapt.*, I, 10, 14 (P.L., 43, 117); cité par L. Villette : *Foi et Sacrement au Nouveau Testament à Saint Augustin*, 1959, p. 247.

⁴¹ A.A.S., XX (1928), pp. 5-16.

⁴² Dès son premier message du 29 octobre 1958.

⁴³ Voir les Encycliques : *Satis conitum*, de Léon XIII, du 29 juin 1896; *Mortalium animos*, de Pie XI, du 6 janvier 1928, et *Mystici Corporis*, de Pie XII, le 29 juin 1943. Ce sont les principaux documents recommandés par l'Instruction de 1950 comme base doctrinale irremplaçable du mouvement œcuménique.

⁴⁴ A.A.S., XLII (1950), pp. 142-147. Bien que rendue publique le 1^{er} mars 1950, l'Instruction porte la date du 20 décembre 1949.

L'attitude disciplinaire

Quant à l'attitude disciplinaire du Saint-Office, nous ne pouvons pas tout dire ⁴⁵. Bornons-nous à ces quelques mots :

Depuis le commencement du mouvement œcuménique les papes exigèrent que les catholiques obéissent au Canon 1325, n° 3, qui date de 1864. Le canon dit :

Les catholiques éviteront les échanges d'idées ou discussions, surtout publics, avec les non-catholiques sans la permission du Saint-Siège ou, en cas d'urgence, de l'Ordinaire du lieu.

Un Monitum de la Sacrée Congrégation du Saint-Office, daté du 5 juin 1948, se réfère expressément à ce canon en avertissant : « Ces prescriptions doivent être, à plus forte raison, respectées quand il s'agit de réunions qu'on appelle *œcuméniques* ⁴⁶. »

En outre, le Saint-Office refusa la permission à qui que ce soit de l'Eglise catholique, d'assister aux Assemblées d'Amsterdam et d'Evanston. Lors de ces réunions, cependant, l'Eglise exhorta les fidèles à prior intensément pour la réussite de leur délibérations et pour que les Eglises-membres comprennent la volonté du Christ.

Si ces mesures nous apparaissent négatives, il faut tenir compte des motifs ; à savoir : la prudence, la sauvegarde de la foi des catholiques, l'efficacité des rencontres mixtes, le danger d'équivoque par une participation officielle au Conseil œcuménique, et enfin le respect dû à la liberté de nos frères séparés ; ceux-ci ont droit de se réunir afin d'examiner leurs propres différences doctrinales sans être influencés par les pressions extérieures.

Au fur et à mesure que l'on progressait dans la compréhension du mouvement œcuménique et dans la conscience de ses buts essentiellement chrétiens, les documents pontificaux devenaient de plus en plus positifs, de plus en plus encourageants.

Dans l'*Instruction*, déjà citée, le Saint-Office n'hésite pas à déclarer que le mouvement œcuménique jouit de la présence du Saint-Esprit, et fit en même temps l'affirmation suivante :

Bien que l'Eglise catholique ne prenne point part au congrès et autres réunions « œcuménique », elle n'a jamais cessé, comme il ressort de plusieurs documents pontificaux [voir Baum, *op. cit.*] et elle ne cessera jamais à l'avenir de suivre avec le plus grand intérêt et d'aider, par d'instantes prières, tout effort fait en vue d'obtenir ce que le Christ, Notre-Seigneur, avait tant à cœur, à savoir que tous ceux qui croient en lui « soient consommés dans l'unité ». Elle embrasse, en effet, d'une affection vraiment maternelle, tous ceux qui reviennent à elle comme à l'unique véritable Eglise du Christ ; on ne peut donc assez approuver et promouvoir tous les projets et entreprises qui, avec le consentement de l'autorité ecclésiastique, ont été réalisés et le sont encore, soit pour instruire dans la foi ceux qui sont en voie de se convertir, soit pour la faire connaître plus parfaitement aux convertis ⁴⁷.

⁴⁵ Voir l'article du père Kevin O'Rourke, O.P., « Directives to Unity » dans *The Homiletic and Pastoral Review*, February 1962, pp. 419-425.

⁴⁶ A.A.S., XL (1948), p. 257. — Voir *Doc. Cath.*, n° 1019, de juin 1948. col. 309.

⁴⁷ *Doc. Cath.*, 12 mars 1950, col. 329-335.

Parmi les prescriptions mentionnées dans la quatrième partie du document, que les Ordinaires des lieux doivent suivre pour promouvoir et diriger le mouvement vers l'unité, on interdit aux participants d'assister aux fonctions sacrées pendant les réunions mixtes. Cependant on leur permet la récitation en commun de l'Oraison dominicale ou d'une prière approuvée par l'Eglise catholique dite à l'ouverture de ces réunions ⁴⁸.

Tout ce document, d'après moi, est plus qu'un acte disciplinaire; il est surtout un appel, voire, une exhortation aux évêques à prendre au sérieux le mouvement œcuménique et à engager leurs paroisses dans un apostolat de prière, d'études, de rencontres pour aider nos frères séparés à retrouver l'unité ecclésiale du Christ.

Aussi pouvons-nous mentionner des déclarations récentes du pape Jean XXIII. Le 25 janvier, en 1959, lorsqu'il parlait de son intention de convoquer un Concile général, il expliqua son espoir que le concile serait une occasion de réunion pour les chrétiens séparés du Saint-Siège. Le 5 juin 1960, il créa un secrétariat spécial qui avait pour but la considération des questions œcuméniques « afin que ceux qui s'appellent chrétiens mais qui sont séparés du Siège Apostolique puissent suivre les labours du Concile et retrouver cette unité pour laquelle le Christ pria si ardemment » ⁴⁹.

Au sujet de ce *Secrétariat pour l'unité des Chrétiens*, le père Guillou écrit : « Il témoigne de l'intention de l'Eglise catholique de considérer les autres communions chrétiennes d'une façon nouvelle et d'entretenir, d'une manière ou d'une autre, des relations avec elles. Un organisme compétent de la Curie Romaine, chargé de tous les rapports entre l'Eglise catholique et les communions séparées, permet ainsi à l'Eglise catholique — comme souligne avec raison le bulletin du C.Œ.E. (S.O.E.P.I.) — d'entrer, à sa manière, dans la réalité du dialogue œcuménique ⁵⁰. »

Il est important de noter que le Saint-Office donna permission à quelques prêtres, bien choisis, d'assister à la troisième Assemblée du Conseil œcuménique des Eglises. D'autre part, certains théologiens catholiques pensent que l'Eglise peut se joindre à ce Conseil sans, pour autant, se compromettre dans ses positions doctrinales. « La déclaration de Toronto lève toute impossibilité à une telle entrée... ⁵¹. » Cependant, le Saint-Office aurait des raisons pastorales pour interdire cette participation officielle.

Quoi qu'il en soit, il est certain que l'œcuménisme catholique, comme toujours, arrivera aux meilleurs résultats dans l'œuvre pastorale de l'Eglise; surtout au niveau des diocèses où les fidèles, sous la direction de leurs évêques, peuvent s'organiser en apostolat œcuménique. Pour illustrer cet aspect pastoral, regardons un peu ce qui se passe au Canada.

⁴⁸ *Ibid.*

⁴⁹ A.A.S., LII (1959), p. 436.

⁵⁰ « L'Eglise catholique devant l'œcuménisme », dans *Découverte de l'œcuménisme*, p. 105.

⁵¹ GUILLOU, « L'Eglise et l'œcuménisme », dans *Le Christ et les Eglises*, p. 233.

L'attitude pastorale (au Canada)

Une étape décisive pour l'œcuménisme catholique au Canada fut la parution, à la date du 13 janvier de cette année, de la lettre pastorale, *Chrétiens désunis*, de son Eminence le cardinal Léger. Cette lettre traite des responsabilités des catholiques face à la désunion des chrétiens. Elle donne un exposé clair du problème; elle adopte une attitude nettement positive qui reconnaît toute valeur authentiquement chrétienne chez nos frères séparés; elle dégage les moyens à mettre en œuvre : renouveau interne de l'Eglise, connaissance réciproque dans la charité, action commune dans les domaines sociaux et internationaux; prière et manifestation plus vraie de la foi. Bref, elle est une exhortation instante à prendre part à l'œcuménisme de notre ère.

Le Cardinal soutient le dialogue parmi les théologiens des autres confessions chrétiennes, sous la vigilance des évêques; il nous demande d'entrer effectivement en relation avec nos frères séparés, de nous « débarrasser des préjugés historiques et psychologiques » pour aimer « nos frères séparés comme des frères dans le Christ ».

Ce dialogue, explique-t-il, « n'a pas pour but de réduire les autres au silence, ni de les convaincre ». Il ne s'agit pas de prosélytisme ni d'absorption; il s'agit « d'une compréhension sympathique », d'un effort pour « retrouver chez nos frères les valeurs positives de leur foi ». Dans ses propres mots : « Si nous manifestons une attention aussi respectueuse, nous serons alors en droit d'attendre de nos frères la même attitude et nous pourrions leur présenter notre propre position, assurés qu'elle sera accueillie dans le même esprit. Car le dialogue véritable consiste à écouter et à se faire entendre avec la volonté d'arriver au rapprochement et, si possible, à l'identité de vue⁵². »

Nous devons attendre longtemps avant que ces principes pénètrent nos séminaires et nos prêtres. Pourtant, on commence déjà à percevoir, au Canada, l'application de ces principes et la mise en œuvre de l'œcuménisme catholique.

Le collège Saint Michael's, à Toronto, vient de fonder un centre œcuménique, sous la direction du père Baum, qui a pour but les études œcuméniques et surtout l'approfondissement de la théologie protestante. Ce même collège, d'ailleurs, a l'intention d'ouvrir une faculté de théologie, au niveau universitaire, où les étudiants pourront obtenir les diplômes non seulement en théologie catholique, mais aussi en théologie protestante. L'ouverture d'une telle faculté, polarisée et orientée vers l'œcuménisme, sera, pour notre pays et même pour le continent, un événement nouveau.

Encore à Toronto, les pères Paulistes, autour du *Catholic Information Centre*, dirigé par le père Stone, s'occupent des échanges entre protestants et catholiques. À Montréal, le père Beaubien organise les groupes semblables de Français et d'Anglais, en rapport avec le *Inquiry Forum*. Le Cardinal veut que ce dernier devienne un secrétariat pour

⁵² *Chrétiens désunis*, Fides, Montréal, 1962, p. 15.

l'unité, à l'instar du Secrétariat créé par Jean XXIII, à Rome. Depuis dix ans le groupe Amitiés Judéo-Chrétiennes existe à Québec. Et les pères Dominicains firent paraître, cette année même, une revue dont l'esprit est œcuménique intitulée *Communauté Chrétienne*.

La convocation du II^e Concile du Vatican suscita beaucoup d'intérêt, parmi les Canadiens, aux problèmes œcuméniques. En conséquence les paroisses et d'autres groupes catholiques préparent des programmes d'études, de conférences et de prières sur les questions de l'union chrétienne. Même aux séminaires l'œcuménisme devient une branche spéciale de la théologie et fait partie du programme d'études.

Les échanges ou dialogues qui s'effectuent, à Toronto et à Montréal, manifestent une véritable catholicité de la foi chrétienne. Un exemple est la réunion au collège Saint-Viateur, à Montréal, à l'occasion de la semaine de l'Unité en 1960. Le père G.-A. Boissinet la décrit dans la nouvelle revue, *Communauté Chrétienne* : des catholiques, des protestants et des orthodoxes assistèrent à une célébration de la parole réalisée par les scholastiques. Après cette prière en commun, M. l'abbé Louis O'Neill parla du futur Concile⁵³. De tels échanges se répandent dans toutes les villes du Canada.

Personne ne peut mesurer la valeur ultime de ces échanges ni de cet apostolat œcuménique. Mais chose certaine, ces efforts, de notre part, aident à dissiper les préjugés historiques et psychologiques dont parle le cardinal Léger. Ils changent aussi le climat culturel de notre pays. si marqué par le pluralisme.

Quand les obstacles à l'unité se fondent sur la révélation divine, nous ne pouvons rien faire; il faut attendre l'intervention du Saint-Esprit pour éclairer nos frères séparés. En fin de compte c'est Lui qui décide des moyens et du moment de la réunion. Quand les obstacles relèvent de notre ignorance et de nos faiblesses humaines, nous devrions les écarter et ceci par la prière, les études, les rencontres et surtout par un renouveau de vie plus conforme aux écritures et à la liturgie, par un renouveau plus centré sur le Christ.

Comme dit le cardinal Léger : « Nous sommes tous responsables de la désunion des chrétiens⁵⁴. »

Engageons-nous, alors, dans l'apostolat œcuménique pour faire réparation. Le chemin à suivre est long et la réunion des chrétiens dans un seul troupeau, sous la direction d'un seul Pasteur, est bien loin de nous. Mais le voyage de mille ans commence avec un seul pas en avant; prenons donc ce pas en avant dès maintenant.

Thomas McDONOUGH, o.p.
Port Credit, Ont.

⁵³ *Communauté Chrétienne*, mars-avril 1962, pp. 114-115.

⁵⁴ *Op. cit.*, p. 15.